

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE WELLIN

RAPPORT ANNUEL 2021

Présentation de la situation au 31 décembre 2021

I. SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

Introduction

Le Gouvernement wallon a approuvé le nouveau PCDR le 20 décembre 2018, pour 10 ans.

L'année 2021, comme la précédente, aura clairement été bousculée par les impacts du COVID-19. Le fonctionnement de la CLDR n'aura pas été épargné.

Deux réunions de CLDR en visioconférence ont été organisées en mars et en novembre.

Plusieurs entrevues intermédiaires avec le Collège ont eu lieu afin de fixer les priorités.

Le règlement d'ordre intérieur a été modifié ainsi que le règlement d'attribution des logements-tremplin.

La CLDR n'est pas restée inactive : plusieurs inaugurations de projets issus du PCDR ont été organisées (circuit de découverte de la Calestienne et Maison de village d'Halma). L'avis des membres de la CLDR a également été sollicité par mail au fur et à mesure de l'avancement du projet « maison rurale de Lomprez »

Les logements tremplin à Wellin ont été réceptionnés et mis à disposition de familles sinistrées suite à la tornade de Beuaraing puis aux inondations dans les communes voisines, avec l'accord de la Ministre (daté du 30/06/2021 et reçu le 30/07/2021) étant donné les circonstances exceptionnelles.

La maison de village d'Halma a accueilli quelques évènements privés mais, avec les différentes évolutions des mesures sanitaires, les locations ont été sporadiques et peu représentatives d'une année de fonctionnement normale.

La création d'un réseau de chaleur a subi un retard très important à cause de problèmes d'infiltrations d'eau dans le silo enterré. Plusieurs pistes de solution sont à l'étude mais en attendant, les travaux sont suspendus.

Pour les deux projets, issus du nouveau PCDR, qui ont été déterminés comme prioritaires par le Collège et la CLDR, à savoir la rénovation de la maison de village de Lomprez et la création d'une voie lente entre Chanly et Neupont, les différentes étapes administratives et techniques préalables ont continué à avancer.

Une première demande de convention devrait être sollicitée au mois de mars 2022 sur base d'une fiche-projet modifiée.

Principales actions en 2021

1. Maison rurale de Lomprez



Cette salle a besoin d'une rénovation en profondeur, tant pour la rendre fonctionnelle que pour améliorer les performances énergétiques.

Suite à une première réunion avec l'administration du développement rural, il avait été décidé de faire appel à un auteur de projet pour actualiser la fiche-projet et affiner l'estimation de départ.

Un marché d'auteur de projet a été lancé et attribué le 10/12/2020 au bureau d'architecte NOVé. Après plusieurs réunions préalables, études techniques et modifications des esquisses, la fiche-projet est à présent finalisée et l'estimation adaptée. La fiche actualisée a également été soumise aux membres de la CLDR par mail pour approbation.

Une demande de convention sera introduite en mars 2022.

2. Parcours didactique de la Calestienne

En partenariat avec UNESCO Global Geopark Famenne-Ardenne et Natagora pour le volet pédagogique, la commune a mis en place un circuit balisé de 7,5km intitulée "A la découverte de la Calestienne".

Différents points d'intérêt sont identifiés et des points d'observation ont été mis en place.

Le soutien logistique de la Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert a été apporté.

Ce projet est financé à 60% par le CGT.

L'inauguration a eu lieu le 20 juin 2021 en présence de la Ministre du Tourisme.

3. Création d'une voie lente Neupont-Chanly

Ce projet, identifié comme prioritaire par la CLDR demande d'établir des accords préliminaires avec les propriétaires des parcelles privées.

Tous les propriétaires ont été consultés et ont marqué leur accord de principe sur la vente de l'assiette de l'ancien vicinal. Le Collège a effectué une visite de terrain qui a confirmé l'intérêt du projet. Une estimation a été sollicitée auprès du Comité d'acquisition en vue d'entamer les négociations.

L'estimation a été obtenue et une première rencontre avec certains propriétaires a eu lieu.

Un important travail de repérage sur le terrain a été effectué par l'ASBL « les chemins du rail » et une présentation au Collège, au DNF et à l'administration du développement rural a eu lieu. Le dossier est à présent transmis au DEMNA afin de solliciter leurs recommandations sur les zones du parcours situées en Natura 2000

4. Réalisation d'un schéma de développement communal

Ce projet est subsidié à concurrence de maximum 60% par la Région wallonne (DGO4).

Attribution de la mission « auteur de projet » au bureau Impact le 6/12/2019.

L'analyse contextuelle a dû être revue après une 1^{ère} mouture peut satisfaisante.

Elle est en cours d'analyse avant présentation à la CCATM et à la CLDR et approbation par le conseil communal.

En parallèle, le bureau Impact a avancé dans les visites de terrain avec le Fonctionnaire-délégué et le Collège. Des cartes d'occupation du sol ont ainsi été dressées pour tous les villages.

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés
1.1. (issus du PCDR N°1)

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	1.002	Réhabilitation de l'ancien site Thiébaux-Sonnet à Wellin	2.301.354,03 € (décompte final approuvé)	DR : 978.262,75€ SAR : 1.117.968,58€
Lot 1	1.001	Réhabilitation de l'ancienne école de Sohler en laboratoire de la vie rurale (+ création d'un appartement non subsidié)	1.021.196,54€ TVAC (total général) 760.521,44€ TVAC (admis en subvention)	DR : 577.684,80
Lot 1	1.008.	Renforcement de la structure d'accueil touristique et mise en place d'une vitrine visible sur la place communale. Le rez-de-chaussée de l'ancienne agence Belfius a été transformé en office du tourisme	Travaux : 185.290,93€ TVAC	Ministre Collin (CGT) 220.000€ (rénovation et acquisition du bâtiment)
Lot 1	2.007	Aménagement d'un espace de rencontre (maison de village et ses abords) à Halma	751.116,05€ TVAC	DR : 508.843,11€
Lot 1	3.004	Aménagement ou création de logements moyens	718.698,36€ TVAC	DR : 531.111,62€ (promesse) UREBA : 12.495,30€

1.2 (issus du PCDR N°2)

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
<u>Lot 1</u>	M. 1.01	Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles	34.849€	DR /CGT / Natagora-Life / Grande forêt de St Hubert
<u>Lot 2</u>	M 2.13	Création d'une plaine de jeux pour tout âge (fitcross)	19.057€	Réalisé via l'appel à projets « C'est ma ruralité »-DGO3 Subside : 15.000€

2. Tableau des projets en cours.

2.1. issus du PCDR N°1

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	1.003	Création d'un itinéraire de voies lentes pour une liaison inter-localité	Pour la commune de Wellin : 46 673,38 EUR	Interreg/EFRO (50%)	Approbation du projet par le FEDER. En cours de réalisation
Lot 1	2.012	Réalisation d'une chaufferie collective au bois, de son réseau de chaleur et de ses éléments annexes		DR : 747.328,60	Attribution du marché à Danneels-Druart pour la somme de 1.018.304,00 €, 21% TVAC le 27/12/2019. En cours de réalisation. Retard d'exécution : voir annexe 2 (état d'avancement des projets en cours)

2.2. Issus du PCDR n°2

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	M 1.05	Rénovation de la maison rurale de Lomprez	1.232.862,09€ HTVA	DR/UREBA/ ??	La mission d'auteur de projet a été attribuée . La phase 1 (actualisation de la fiche-projet) est financée sur fonds propres. La demande de convention sera introduite en mars 2022.

Lot 1	M 1.02	Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal	En cours d'estimation	DR	Les contacts préalables ont été établis avec les propriétaires des parcelles privées à acquérir. Une estimation de la valeur des parcelles a été sollicitée
Lot 2	I 2.01	Réalisation d'un schéma de développement communal	Attribution : 78.105,50 €, 21% TVAC	DGO4	Attribution à Impact le 6/12/2019 (auteur de projet)

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet	Etat d'avancement
Lot 1	M. 1.03	Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune	160.083 €	DR / FRIC / DGO1	2021	
Lot 1	M. 1.04	Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement	50€/m ²	?	2020	Plusieurs dossiers sont à l'étude.
Lot 1	I. 1.01	Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin	47.190 €	CGT	2019	Vidéo promotionnelle déjà réalisée
Lot 1	I. 1.02	Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire	/		2019	
Lot 1	I. 1.03	Création d'un repair café	/		2020	

Lot 1	I. 1.04	Création de circuits thématiques	18.150 €	PPPW / CGT	2021	Parcours didactique de la Calestienne déjà réalisé. D'autres thématiques pourraient être choisies
Lot 2	M 2.01	Aménagement des bords de Lesse – Chanly	€€€	DR/CGT/DGO3-EV	2022-2024	
Lot 2	M 2.02	Aménagement des bords de Lesse – Neupont	€€€	DR/CGT/DGO3-EV	2022-2024	
Lot 2	M 2.03	Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes de recharge	€€	POLLEC 2020	2022-2024	L'installation de bornes de recharge est en cours (subside via appel à projets POLLEC 2020).
Lot 2	M 2.04	Aménagement et sécurisation des abords de l'école communale	€€€	DR/DGO1/FRIC/Programmes spécifiques	2022-2024	
Lot 2	M 2.05	Aménagement de la zone de loisirs contiguë à la maison rurale	€€€	DR/CGT	2022-2024	Réunion organisée avec les villageois sur l'avenir du site de pêche. Pas de projet qui fait l'unanimité et pas de moyens financiers à l'heure actuelle
Lot 2	M 2.06	Création d'un nouveau quartier innovant avec des logements intergénérationnels	€€€€	DR/A déterminer	2022-2024	
Lot 2	M 2.07	Aménagement de l'espace public	€€€	DR/CGT	2022-2024	

Lot 2	M 2.08	Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez	€€€	DR/DGO1/FRIC/Programmes spécifiques	2022-2024	
Lot 2	M 2.09	Aménagement du parking de la rue Fort Mahon	€€€€	DR/INFRASTRUCTURE/DGO3/EV	2022-2024	Convention avec l'intercommunale ECETIA pour étudier le potentiel de la zone. Résultats de l'étude attendus début 2022
Lot 2	M 2.10	Création de logements adaptés aux aînés	€€€€	DR/Ancrage communal	2022-2024	
Lot 2	M 2.11	Création de logements intergénérationnels	€€€€	DR	2022-2024	
Lot 2	M 2.12	Achat d'un moyen de transport (adapté aux PMR)	€€		2022-2024	
Lot 2	M 2.14	Création de logements tremplin	€€€€	DR	2022-2024	
Lot 2	I 2.02	Organisation d'un accueil des nouveaux habitants	€		2022-2024	Réflexions en CLDR. Volonté du Collège d'attendre la fin des mesures sanitaires pour organiser une rencontre en présentiel
Lot 2	I 2.03	Création d'une ADL transcommunale	€€	DGO5-DGO6	2022-2024	

Lot 2	I 2.04	Soutien à l'émergence de projets ou d'entreprises d'économie sociale	€€		2022-2024	Contacts avec la ressource
Lot 2	I 2.05	Développement des pratiques de lecture et activités à la bibliothèque	€	FWB	2022-2024	Un dossier de demande de reconnaissance de la bibliothèque est en cours de réalisation. Le plan d'actions devra définir les animations
Lot 2	I 2.06	Soutien à l'ouverture d'un hall relais dans la nouvelle zone d'activité économique	/		2022-2024	
Lot 3	M 3.02	Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables	€€€€	DR	2025-2029	En cours : Dépôt de candidatures aux appels de la RW pour la rénovation énergétique des infrastructures sportives et bâtiments publics (panneaux photovoltaïques)
Lot 3	M 3.03	Aménagement / Entretien / Renforcement de l'accueil touristique à la sortie de l'E411	€€		2025-2029	
Lot 3	M 3.04	Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, tertiaires, industriels et agricoles	€€€	UREBA	2025-2029	Voir 3.02

Lot 3	M 3.05	Développement du potentiel touristique et mise en oeuvre	€€	CGT	2025-2029	
Lot 3	M 3.06	Aménagement convivial sur la grand place	€€	DR/ DGO1	2025-2029	Réflexion en cours pour aménager depuis Halima (nouveau rond-point) jusqu'à la place en parallèle de la réfection de la route par le SPW
Lot 3	M 3.07	Aménagement de deux espaces publics (église et lotissement « Nanwet »)	€€€	DR/FRIC/INFRASPORT	2025-2029	
Lot 3	M 3.08	Création d'un parc ludique et didactique transcommunal	€€€	DR/CGT	2025-2029	
Lot 3	M 3.09	Etude sur le devenir de la zone d'activités économiques de Chanly et mise en oeuvre	€€€€	DR/CGT	2025-2029	
Lot 3	M 3.10	Amélioration du système de dépose-minute de l'école Saint-Joseph	€€	Programmes spécifiques	2025-2029	
Lot 3	M 3.11	Création d'un local dédié aux jeunes, avec des activités liées	€		2025-2029	
Lot 3	M 3.12	Construction ou aménagement d'un atelier rural	€€€€	DR	2025-2029	

Lot 3	M 3.13	Aménagement d'un local dédié à la MACA	€€		2025-2029	
Lot 3	M 3.14	Développement de projets de biométhanisation avec les agriculteurs	€€€		2025-2029	
Lot 3	M 3.15	Création d'une résidence service publique	€€€€		2025-2029	
Lot 3	M 3.16	Création de structures d'accueil pour la petite enfance	€€€€	ONE	2025-2029	
Lot 3	I 3. 01	Organisation de sensibilisation et de communication sur l'énergie	€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 02	Incitation des Wellinois à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements et à utiliser une énergie verte	€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 03	Mise en place d'une centrale d'achat citoyenne axée sur l'énergie	/		2025-2029	
Lot 3	I 3. 04	Création d'un label (trans)communal valorisant le bois/chêne local	€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 05	Soutien aux initiatives privées de déplacements alternatifs	€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 06	Incitation des citoyens au co-voiturage et à l'éco-conduite	€€		2025-2029	

Lot 3	I 3. 07	Soutien à l'installation d'Horeca à Sohler	/		2025-2029	
Lot 3	I 3. 08	Création d'une zone de baignade à Chanly	€€	DGO3	2025-2029	
Lot 3	I 3. 09	Aide aux associations	€€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 10	Création d'un conseil communal des jeunes	€		2025-2029	
Lot 3	I 3. 11	Organisation d'un événement communal autour de l'art	€		2025-2029	Printemps des arts organisé en 2021 en partenariat avec la MCFA, cellule Haute-Lesse

Légende :

€ <10.000€

€€ de 10.000€ à 100.000€

€€€ de 100.000€ à 500.000€

€€€€ >500.000€

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
Lot 3	M 3.01	Réaffectation de l'église de Fays-Famenne			La chapelle a été vendue à un privé qui l'aménage pour en faire son logement

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
-					

II. ETAT D'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

1. RESEAU-CHALEUR.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-exécution 2009 (visa10/33904) Avenant 2015 (visa n°15/21452)	PCDR classique	A 15/1 Réalisation d'une chaufferie collective au bois, de son réseau de chateur et de ses éléments annexes	<ul style="list-style-type: none"> - valorisation des sous-produits forestiers et de la première transformation du bois - création de plus-values et d'emplois locaux - réduction des factures énergétiques et sylvicoles - contribution au développement durable. 	Assiette de la subvention : 1.194.657,20€ Part développement rural : 747.328,60€
Etats d'avancement physique du projet :				
Début des travaux : 2/09/2020 Délai d'exécution : 150 J.O Nombre de jours prestés au 31/12/2020 : Délai d'exécution suspendu				

Etat d'avancement financier du projet :	
Montant attribution : 1.018.304€ TVAC. Exécution au 31/12/2020 :	

Réseau-chaleur – retard d'exécution

Le réseau-chaleur approvisionnera en énergie le hall de sports, l'école de la communauté Française, les classes de forêt et les magasins Carrefour et Colruyt

La notification à l'entreprise Danneels-Druart a été envoyée le 19/03/2020, après approbation du dossier par la Ministre. L'ordre de commencer les travaux a été notifié pour le 2/09/2020.

Toutefois, suite à d'importants problèmes d'infiltration d'eau dans le silo enterré destiné à accueillir la chaudière et les plaquettes, les travaux ont dû être suspendus. Plusieurs réunions avec la firme et l'auteur de projet de ce silo ont été organisées et il leur a été demandé de faire intervenir leurs garanties décennales. Des solutions techniques sont à l'étude afin de solutionner ce problème.

Il est actuellement impossible de préciser quelle solution sera mise en place et quand les travaux pourront redémarrer.

III. PROJETS TERMINES SUBSIDIES EN DR : RAPPORT COMPTABLE

ANNEXE 3 : Projet 1. Maison des associations à Wellin



ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INITITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	Date approbation
Avenant 2009 à la convention-Exécution 2006B passé le 15/06/2010	PCDR classique	Réhabilitation de l'ancien site Thiébaud-Sonnet à Wellin en maison des associations	1. Favoriser le développement d'un tourisme porteur d'emploi 2. Préserver et valoriser le patrimoine archéologique et historique 3. Soutenir les initiatives locales destinées au développement de la vie sociale et économique notamment par une amélioration des infrastructures	€ 2.301.354,03	26/09/2012
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				OUI	
Le bien est-il loué				Salle de fêtes + locaux de réunion (ponctuellement)	
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)					
Type: Location de locaux aux particuliers et associations				Montant annuel	€ 4 455,00

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type: Maison d'accueil communautaire	Montant annuel	€ 1 201,00
	Type: Bibliothèque	Montant annuel	€ 1 859,50
	Type: EPN	Montant annuel	€ 784,00
	Type: Subsidés APE	Montant annuel	€ 39 750,42
	Type: Réductions cotisations patronales	Montant annuel	€ 18 168,21
	Type: Frais de fonctionnement (eau, téléphone, énergie, ...)	Montant annuel	€ 27 600,43
	Type: Personnel communal (bibliothécaire, concierge, ergothérapeute, EPN)	Montant annuel	€ 130 286,46
Bénéfices=recettes-charges		MONTANT	-€ 91 665,76
Réaffectation des bénéfices	Pas de bénéfices à réaffecter		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>La maison des associations (MDA) abrite de façon permanente différents services extérieurs existants, à savoir l'EPN, la bibliothèque et la maison d'accueil communautaire des aînés. Des ateliers de psychomotricité y ont également lieu de façon récurrente.</p> <p>L'académie de musique est installée dans les locaux de la MDA où des cours sont donnés tous les jours de la semaine.</p> <p>L'ONE y organise également ses permanences 2x/mois lors du passage du car</p>		

	<p>La grande salle au rez-de-chaussée est disponible à la location pour 100 personnes. Les différentes salles de réunion, ainsi que l'espace culturel sont proposés à la location. Les associations de l'entité peuvent avoir un tarif préférentiel de type abonnement pour un nombre limité d'accès ou un accès annuel à prix réduit. Un équipement de sonorisation a été acquis afin de permettre aux associations d'organiser des spectacles, concerts...</p> <p>Diverses animations et beaucoup d'initiatives communales, ont déjà été organisées dans les divers locaux (marché de Noël, exposition des ateliers de peinture, concerts à thème, salon du livre...) et remportent un franc succès</p>
<p>Impact des activités sur emploi</p>	<p>Une concierge est entrée en fonction au mois de septembre 2012 afin d'assurer le nettoyage et la logistique (contrat temps plein). Une seconde employée a été affectée au nettoyage à 1/4 temps</p> <p>La Maison d'accueil communautaire occupe une thérapeute à 3/4 temps. Les jours d'ouverture sont les mardis et jeudis</p>

ANNEXE 3 : Projet 2. Laboratoire de la vie rurale à Sohier



ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	Date approbation
Convention-exécution 2007 Avenant 2012	PCDR classique	Réhabilitation de l'ancienne école de Sohier en laboratoire de la vie rurale	1. Favoriser le développement d'un tourisme porteur d'emploi 2. Préserver et valoriser le patrimoine archéologique et historique 3. Soutenir les initiatives locales destinées au développement de la vie sociale et économique notamment par une amélioration des infrastructures	Total :941.214,03€ Montant subsidiable : 760.521,44€	28/04/2017
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				OUI	
Le bien est-il loué				OUI (2 locaux)	
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)					
Type: Location de locaux aux particuliers				Montant annuel	
				€ 0,00	

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type: location annuelle de locaux aux Naturalistes	Montant annuel	€ 300,00
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type: Frais de fonctionnement (eau, téléphone, énergie, ...)	Montant annuel	€ 4 394,13
Bénéfices=recettes-charges	Type : Personnel (Nettoyage)	Montant annuel	€ 2 777,59
Réaffectation des bénéfices	MONTANT		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien	Pas de bénéfices à réaffecter		
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>Deux locaux sont attribués aux naturalistes de la Haute-Lesse pour l'organisation de leurs réunions + bibliothèque. En contrepartie, ils organisent différentes activités à destination de la population durant l'année (balades thématiques, conférences...). Leur bibliothèque est également ouverte au public sur rendez-vous.</p> <p>Mise à disposition gratuite des locaux pour la distribution des marchandises dans le cadre d'un groupe d'achat collectif</p> <p>Le laboratoire de la vie rurale est envisagé comme un lieu qui peut être utilisé par des artisans, associations, groupements, etc... pour la mise en valeur de leurs créations, produits, activités. Au stade actuel, un emploi récurrent n'est pas envisagé. Le bénévolat et l'entraide font partie intégrante du projet.</p> <p>Pour l'entretien des locaux, le contrat d'une personne à temps partiel a été revu à la hausse (-4h/semaine)</p>		
Impact des activités sur emploi			

NB : Ce bâtiment peine à trouver une activité récurrente. Les activités restent trop peu nombreuses et les espaces sont souvent non utilisés. Un appel à projets a été lancé afin de relancer une dynamique dans les locaux, sans succès. En 2021, une réflexion sur l'avenir de ce bâtiment a été entamée par la CLDR et le Collège communal. Aucune nouvelle affectation probante n'a pu être dégagée.

ANNEXE 3 : Projet 3. Logements tremplin à Wellin



ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL	
				Montant	Date approbation
Convention-exécution 2015 Avenant 2019	PCDR Classique	Création de logements tremplin à Wellin	- Axe 1 – Objectif 2 : Dynamiser le tissu commercial de Wellin (contribuer au développement d'une clientèle potentielle). - Axe 4 – Objectif 1 : Accroître les possibilités de logement moyen	718.698,36€ TVAC	07-10-21
Etat du patrimoine					
Le bien est-il toujours propriété communale?				OUI	/
Le bien est-il loué				OUI	/
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)					
Type: loyers logement tremplin				Montant annuel	€ 13 060,00
Type: subside fonctionnement logement				Montant annuel	€ 1 250,00
Type : Subsidés APE				Montant annuel	€ 5 760,93
Type : Réduction cotisations patronales				Montant annuel	€ 4 817,57
Type				Montant annuel	
Type				Montant annuel	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine					
Type				Montant annuel	

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type: Frais de fonctionnement (eau, téléphone, énergie)	Montant annuel	€ 5 084,29
	Type: Personnel communal (conseillère en logement)	Montant annuel	€ 28 284,25
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices=recettes-charges		MONTANT	- € 8 480,04
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>Suite aux événements climatiques catastrophiques et des déboires subis par les communes voisines (Rochefort et Beauraing), une dérogation a été sollicitée auprès de Mme la Ministre afin de mettre les logements-tremplin à destination des familles sinistrées durant le temps des travaux de reconstruction de leurs maisons. Cette dérogation a été octroyée par la Ministre le 30/06/2021. Parallèlement, le règlement d'attribution des logements-tremplin a été revu et approuvé par le conseil le 21/12/2021 (en vue des futures locations)</p>		
Impact des activités sur emploi			

ANNEXE 3 : projet 4. Maison de village à Halma



ANNEE DE LA CONVENTION	TYPE DE PROGRAMME	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF DU PROJET	DECOMPTE FINAL		
				Montant	Date approbation	
Convention-exécution 2012 Avenant 2018	PCDR Classique	Aménagement d'un espace de rencontre (Maison de village et ses abords) à Halma	<ul style="list-style-type: none"> - Axe 2 – Objectif 3 : favoriser un développement de l'habitat et des espaces publics respectueux des caractéristiques villageoises. - Axe 3 – Objectif 1 : soutenir les initiatives locales destinées au développement de la vie associative notamment par une amélioration des infrastructures. - Axe 3 – Objectif 2 : développer la communication entre les associations, les habitants et la commune. - Axe 4 – Objectif 2 : créer et améliorer des espaces et équipements collectifs conviviaux. 	Total (selon commune) : 751.116,05€ Admis en subvention: 717.686,22€	18-02-21	
Etat du patrimoine						
Le bien est-il toujours propriété communale?				OUI	/	
Le bien est-il loué				Ponctuellement (salle de fêtes)		
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.						
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (art. 3 de la convention)						
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine				Type: locations ponctuelles	Montant annuel	€ 775
				Type:	Montant annuel	
				Type	Montant annuel	
				Type	Montant annuel	
				Type	Montant annuel	

	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type: Frais de fonctionnement	€ 5 171,62
	Type: Personnel (nettoyage)	€ 106,23
	Type	
	Type	
	Type	
	Type	
Bénéfices=recettes-charges		-€ 4 502,85
Réaffectation des bénéfices		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien		
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Vu la crise sanitaire, l'année 2021 n'est pas du tout représentative des activités pouvant être menées dans la maison de village. Les locations festives étant empêchées durant la plupart de l'année, peu d'évènements ont pu être organisés. Seules quelques fêtes privées de type communion ou anniversaire ont été organisées.	
	Organisation de la « vaccimobile » dans la grande salle	
Impact des activités sur emploi	Engagement d'une personne chargée du nettoyage et de la gestion journalière (inventaire, passage de clés, ...).	
	Statut « bénévole rémunéré »	

IV. BILAN DE LA CLDR



Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de modification de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
22 septembre 2016	2016	28 octobre 2020	27 avril 2021
Date des réunions durant l'année écoulée	24 mars 2021 29 novembre 2021	Nombre de présents	14 16
Réflexion sur l'opération de développement rural			

	<p>Le Gouvernement Wallon a approuvé le nouveau PCDR le 20 décembre 2018, pour 10 ans. Le contexte sanitaire a considérablement limité les activités de la CLDR (réunions, visites, inaugurations...). La Commission s'est réunie à deux reprises (en visioconférence), essentiellement pour l'esquisse de la maison rurale de Lomprez. La rencontre de mars avait soulevé différentes questions (problèmes d'humidité...), qui ont fait l'objet d'études complémentaires durant les mois suivants. Et en novembre, la CLDR a pu approuver la nouvelle esquisse, qui sert de base à la demande de convention en cours.</p> <p>La CLDR a approuvé le nouveau ROI le 24 mars et le Conseil communal le 27 avril 2021. Les membres de la CLDR ont été invité à deux inaugurations : le circuit de découverte de la Calestienne (le 20 juin) et la maison de village de Halma (le 20 octobre). Les logements-trempins sont réalisés et sont occupés (pour deux ans) par des sinistrés des communes de Beauraing et Rochefort.</p> <p>Le 7 juin, un groupe de travail a planché sur l'appel à projets BiodiverCité.</p>
Propositions de projets à entreprendre :	
Numéro fiche-projet	M.1.05
Intitulé du projet	Rénovation de la maison rurale de Lomprez
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2022
Numéro fiche-projet	M.1.02
Intitulé du projet	Création d'un réseau de mobilité lente (1 ^{ère} phase : liaison Neupont – Chanly)
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2022

V. PROGRAMMATION

Deux projets prioritaires sont identifiés :

M 1.02 Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal : des contacts ont été pris avec les différents propriétaires de parcelles privées en vue d'une acquisition avant de solliciter une demande de convention.

Des accords préalables ont été obtenus sur une vente potentielle. Une visite sur site a permis de confirmer le grand potentiel de ce projet.

Une estimation des parcelles a été sollicitée auprès du comité d'acquisition avant d'entamer les négociations.

Un travail de repérage sur site a été réalisé et présenté au Collège par l'ASBL « les chemins du rail ».

L'avis du DEMNA a été sollicité car une grande partie du tracé envisagé se situe en zone Natura 2000.

M 1.05 Rénovation de la maison rurale de Lomprez :

L'estimation et la fiche-projet ont été revues par l'auteur de projet (financé sur fonds propre). Après plusieurs réunions avec le Collège et la CLDR (en visioconférence) afin de valider le projet, une réunion de demande de convention doit être organisée début 2022 afin d'être prêt à rentrer le dossier chez la Ministre pour la séance de mars.

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	4	M 1.02 Création d'un réseau de mobilité lente (1ère phase : liaison Neupont – Halma)	En cours d'estimation	DR	
	9	M 1.05 Rénovation de la maison rurale	Convention sollicitée début 2022	DR FWB UREBA	DR 80%
Année rapport annuel + 2 ans	9	I 1. 03 Création d'un repaire café	/	/	
	4	M 1.03 Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune	€ 160.083,00	DR FRIC DGOI	DR 60%
Année rapport annuel + 3 ans	6	I 1.01 Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin	€ 47.190,00	CGT	
	9	I 1.02 Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire	/	/	
	7	M 1.04 Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement	50€/m²	DR	80%
	3	I 1.04 Création de circuits thématiques	€ 18.150,00	PPPW CGT	

Légende

OBJECTIFS/PRIORITES :

1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
2. Favoriser la découverte des richesses géologiques, naturelles, paysagères et forestières, pour les habitants et les touristes
3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs De 100.000 à 500.000 €
4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
5. Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales
7. Diversifier et rendre accessible l'offre résidentielle pour répondre aux besoins de tous
8. Garantir la création et l'accès aux services pour tous
9. Pérenniser le tissu associatif, culturel et sportif et développer les activités
10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale

Fait à Wellin, le

Pour le Collège communal ;

La Directrice générale
Charlotte LEONARD



Le Bourgmestre
Benoit CLOSSON

